

*L'Agora du Conseil* est une publication mensuelle du Service du secrétariat général qui présente les principaux dossiers traités par le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Montréal.

Les dossiers dont il est question ci-dessous ont été traités à la séance ordinaire du Conseil du 26 aout 2015, qui s'est tenue au centre administratif de la Commission scolaire, ou à la séance ordinaire du 23 septembre 2015, qui s'est tenue au Centre des enseignants, au 3707, rue Sherbrooke Est.

- **Semaine Trottibus – une invitation à adopter un mode de transport actif**

Le projet Trottibus, ou « autobus qui marche », est un projet de la Société canadienne du cancer qui mise sur l'utilisation de la marche comme moyen de transport entre la maison et l'école pour augmenter le niveau d'activité physique des élèves du primaire. Tout comme le ferait un autobus scolaire, le Trottibus suit un horaire et un trajet précis et les élèves s'y joignent à des arrêts prédéterminés. Ils sont accompagnés par des parents ou des bénévoles retraités. Entre autres avantages, le Trottibus amène les enfants à être actifs tous les matins, leur donne de bonnes habitudes dès l'enfance, leur apprend à devenir de meilleurs piétons et favorise la concentration en classe. Dans le but de favoriser la mise sur pied de Trottibus dans un plus grand nombre d'écoles, la Société canadienne du cancer propose aux écoles primaires de Montréal d'en faire l'expérience pendant une semaine, à l'occasion de la Semaine Tottibus, au mois de mai prochain. Pour l'occasion, la Société canadienne du cancer et des organismes locaux fourniront du soutien et organiseront des activités. Mme Virginie Delannoy, de la Société canadienne du cancer, a invité les commissaires à faire connaître cette activité dans leurs milieux respectifs. La présidente de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), Mme Catherine Harel Bourdon, qui a souligné l'intérêt du projet, a assuré que la Commission scolaire en ferait la promotion.

- **Politique sur l'admission et le transport scolaire**

La nouvelle *Politique d'admission et de transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal* a été adoptée par le Conseil des commissaires à la séance du 26 aout au terme d'un processus de consultation. Cette nouvelle politique, qui a reçu l'aval des groupes consultés, est le résultat de la révision et de la fusion de la *Politique d'admission de la Commission scolaire de Montréal* et de la *Politique du transport des élèves de la Commission scolaire de Montréal*.

En plus de mieux répondre à la réalité actuelle de la CSDM, la nouvelle politique permettra à la Commission scolaire de réaliser des économies essentielles à son retour à l'équilibre budgétaire. Ainsi, la CSDM ne pourra plus offrir le transport scolaire, à compter de l'année scolaire 2016-2017, à trois écoles qui offrent un projet particulier de formation, soit les écoles Atelier, FACE et Fernand-Seguin. À la séance du 26 aout, des parents d'enfants fréquentant l'école Atelier et un représentant du centre qui accueille le service de garde de l'école FACE, situé à distance d'autobus de l'école, se sont présentés pour demander aux commissaires de trouver une solution au problème de transport pour les écoles touchées.

À la séance du 23 septembre, des représentants du Centre communautaire Mountain Sights se sont présentés pour demander que les élèves du secteur Mountain Sights continuent d'avoir accès gratuitement au transport de courtoisie en raison des problèmes de sécurité pour les piétons occasionnés par les particularités du secteur qui est délimité, d'un côté, par l'autoroute et, d'un autre, par des voies ferrées. Mme Harel Bourdon a rappelé que la CSDM était tenue de respecter la politique d'admission et de transport et d'assurer l'équité des services sur l'ensemble de son territoire, dans un contexte de retour à l'équilibre budgétaire et de compressions. Un autre intervenant est quant à lui venu demander qu'un arrêt d'autobus scolaire soit prévu sur la place de l'Acadie. À l'heure actuelle, les autobus scolaires qui transportent les enfants de la place de l'Acadie vers l'école Gilles-Vigneault ne s'arrêtent que sur le boulevard de l'Acadie. La présidente l'a assuré que la Commission scolaire étudiera la question.

Par ailleurs, le président du conseil d'établissement de l'école Lambert-Close est venu présenter des propositions au Conseil des commissaires afin d'améliorer le processus d'inscription et d'admission à la CSDM : envoi d'une réponse provisoire aux demandes de renouvellement d'inscription en libre choix; respect des anciens ordres de priorités pour les enfants inscrits en libre choix depuis plus de deux ans et deux jours; modification au territoire de l'école Lambert-Close. Mme Harel Bourdon a indiqué que la Commission scolaire se pencherait sur la question des inscriptions en libre choix puisque le comité exécutif a procédé à la création d'un comité au sujet des admissions.

- **Entente avec le Service de police de la Ville de Montréal**

Le 23 septembre, le Conseil des commissaires a autorisé la signature d'une entente concernant la présence policière en milieu scolaire. Cette entente vise à coordonner le service entre les établissements scolaires et les services de police et à intervenir de façon appropriée, et ce, dans le respect des champs d'action respectifs et des droits des élèves.

- **Pour un parc immobilier plus vert**

L'efficacité énergétique est un dossier prioritaire, tant pour des raisons environnementales que pour des motifs d'économie. À l'automne 2014, dans le but d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments de la CSDM, de se conformer aux cibles de réduction de consommation énergétique fixées par le ministère et de respecter les orientations du Plan vert 2014-2017 au chapitre de l'efficacité énergétique, le Conseil des commissaires avait adopté son Plan d'action énergétique 2014-2020. Ce plan prévoyait notamment la réalisation de projets d'amélioration de la performance énergétique de nombreux bâtiments du parc immobilier de la CSDM en partenariat avec une entreprise de services éconergétiques. Après plusieurs mois en attente d'une réponse du ministère, à sa séance du 23 septembre, le Conseil des commissaires a autorisé la mise en œuvre d'un premier lot de projets d'efficacité énergétique qui devrait permettre de générer d'importantes économies d'énergie. Ce lot vise les écoles Édouard-Montpetit, Saint-Luc et Lucien-Pagé, ainsi que l'École des métiers de la construction de Montréal. Deux autres lots sont prévus dans les prochaines années.

- **Des frais de garde raisonnables**

Souhaitant éviter une trop grande hausse de tarif pour les parents tout en assurant l'autofinancement de ses services de garde, la CSDM a réussi à limiter la hausse des frais de garde des élèves pour les journées pédagogiques et la semaine de relâche. Ainsi, en 2015-2016, les frais exigés pour le service de base pendant les journées pédagogiques sont fixés à 9 \$ par jour par élève et à 20 \$ par jour par élève pour la semaine de relâche. Il faut noter que ces deux nouveaux tarifs excluent les coûts des sorties.

- **Dépôt du rapport sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSDM**  
Le Conseil des commissaires a accueilli le rapport d'activités sur le Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la CSDM pour l'année scolaire 2014-2015. Aucune plainte impliquant un commissaire n'a été reçue par M<sup>e</sup> Madeleine Lemieux, responsable de la déontologie, entre le 1<sup>er</sup> juillet 2014 et le 30 juin 2015.

## **Nominations**

### Dans les établissements

#### *Postes de direction adjointe*

- **M. Vincent Charbonneau** a été nommé directeur adjoint à l'école **Victor-Doré**. Il est entré en fonction le 5 octobre 2015.
- **M<sup>me</sup> Danielle Goyette** a été nommée directrice adjointe à l'**École des métiers de l'équipement motorisé de Montréal**. Elle est entrée en fonction le 21 septembre 2015.

### Dans les services

- **M. Louis Bienvenue** a été nommé, de façon **temporaire**, directeur en soutien des établissements secondaires. Il est entré en fonction le 21 septembre 2015.

Le Conseil des commissaires leur souhaite tout le succès possible dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions.

Source : Secrétariat général  
Cette publication est rédigée en nouvelle orthographe.

---

Pour nous faire part de vos questions ou de vos commentaires,  
vous pouvez nous écrire à [secg@csdm.qc.ca](mailto:secg@csdm.qc.ca) ou nous appeler au 514 596-6012.

090009  
Conception visuelle : Service des communications